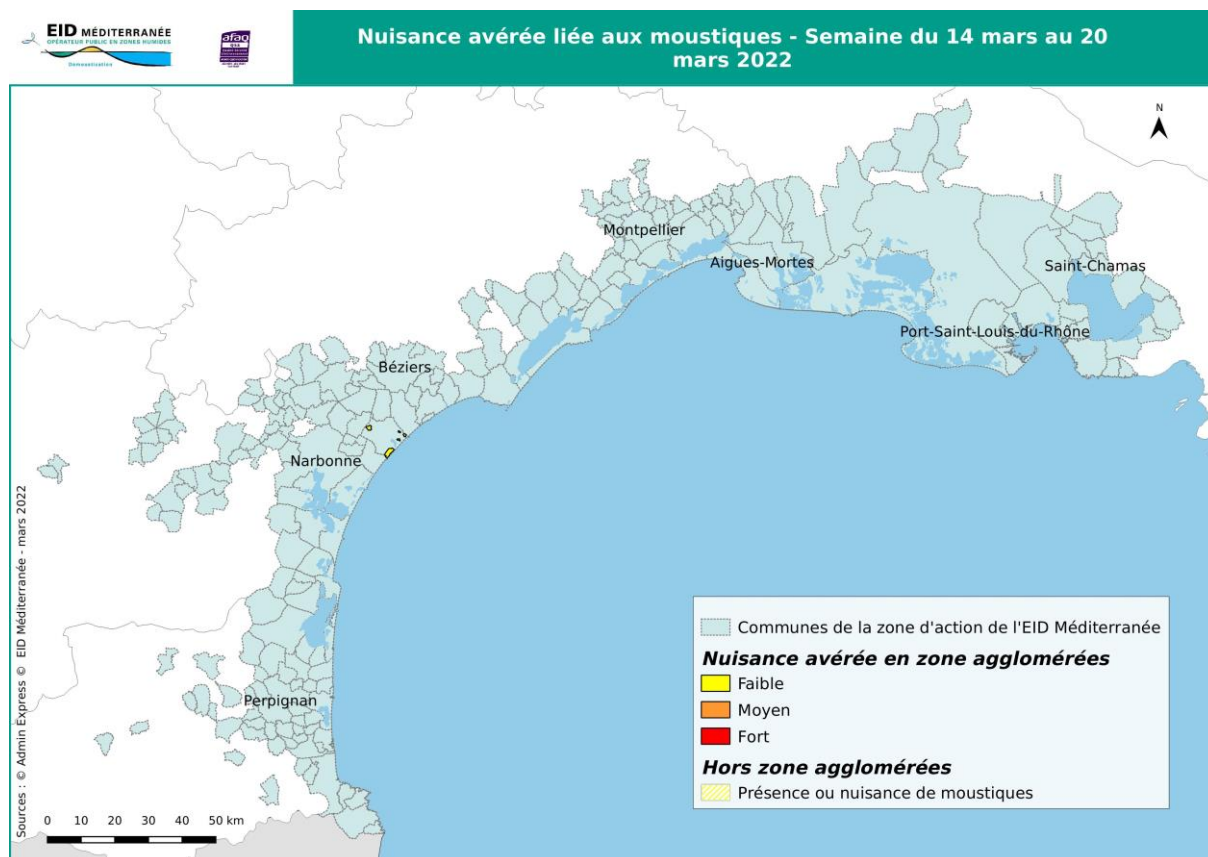


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 14 au 20 mars 2022



Au cours de la semaine du 14 mars 2022 :

Le niveau des populations de moustiques adultes issus des zones humides reste globalement assez faible. Suite aux émergences résiduelles hivernales, on observe notamment dans des milieux abrités, qualifiés de gîtes de repos, des moustiques *Aedes detritus* qui, au gré des conditions favorables à leur dispersion, se déplacent vers les zones habitées en quête de repas sanguins. Des piqûres diurnes et à l'extérieur peuvent alors se faire sentir.

À compter du 11 mars, un épisode pluvieux accompagné de vents de mer, forts au départ et surtout étalés sur plusieurs jours, encore actuellement, a provoqué d'importantes submersions, synonymes d'éclosions larvaires en densités non négligeables, dans la plupart des zones humides, sèches jusque-là.

Au cours de la semaine du 14 mars, on a enregistré plus de 2 600 hectares traités en zones humides contre les larves des deux *Aedes* ciblés : *Aedes caspius*, espèce printanière et estivale, désormais sorti de diapause (hibernation), et *Aedes detritus*, espèce automnale et hivernale. 81 % de ces superficies ont été traités par voie aérienne. La première lecture des résultats est plutôt satisfaisante.

Au total, depuis le 1^{er} janvier, plus de 3 700 hectares ont été traités, exclusivement avec le bio-insecticide Bti, rapprochant ainsi l'année 2022 de la moyenne des 5 dernières années à pareille date (4 300 ha) et plaçant 2022 au-dessus de 2021, toujours à pareille époque (2 650 ha).

À compter du 21 mars 2022 :

Les mises en eau d'origine naturelle se sont poursuivies et ne sont *a priori* pas terminées. Les prospections caractériseront avec précision les parcelles et longueurs à traiter et le moyen de traitement le plus adéquat au regard des différents paramètres sera retenu.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Pas de nuisances particulières. Quelques *Aedes detritus* en fin d'après-midis, comme sur le stade de Saint-Chamas. 678 hectares de zones humides ont été traités (93 % par voie aérienne et 50 ha par voie terrestre), principalement avec des moyens non intrusifs. Les premiers contrôles de ces traitements effectués sur de tout jeunes stades semblent être concluants dans l'ensemble. Des compléments de contrôle d'efficacité sur la totalité des parcelles traitées seront mis en œuvre dans les prochains jours.

- **Gard** : Pas de nuisances enregistrées ces derniers jours. On observe une évolution larvaire suite aux coups de mer survenus à compter du 11 mars et quelques précipitations. Des traitements par voie terrestre et également par drone ont été réalisés sur 30 hectares environ. D'autres traitements larvicides sont prévus par voie aérienne ces prochains jours.

- **Hérault** : 1 000 hectares ont été traités, avec de bons résultats, dont 85 % par les airs (avions + un hélicoptère). D'autres traitements sont à venir dans les tout prochains jours. Pas de nuisances notables dues aux *Aedes detritus*. Un bruit de fond peut être ressenti ici et là, comme à Mauguio.

- **Aude** : Les conditions météorologiques nébuleuses et humides ont accru le ressenti de nuisance liée aux *Aedes detritus* à l'extérieur et en journée, à proximité de petits reliefs et quartiers en bordure, comme à Fleury, Salles d'Aude, Gruissan ou encore Narbonne. Le niveau des populations de ces moustiques résiduels reste toutefois faible au regard des multiples éclosions larvaires qui se sont produites l'hiver dernier, notamment fin 2021. L'épisode venté et pluvieux se poursuit et a déjà généré environ 500 hectares de traitements en zones humides, dont 96 % par la voie aérienne. Le contrôle en zones humides se poursuit, au gré des journées favorables.



- **Pyrénées-Orientales** : Le dernier épisode méditerranéen (115 mm de précipitations), accompagné de forts coups de mer tout au long de la semaine dernière, a mis en eau l'ensemble des zones humides littorales qui étaient asséchées depuis le début de l'année. Le week-end dernier, 15 mm de précipitations supplémentaires sont tombés. On observe les premiers « fonctionnements » en *Aedes caspius*, ce qui est assez logique dans la période. 400 hectares de zones humides ont été traités par voie aérienne, plus une quarantaine par voie terrestre. Sont prévus dans les prochains jours environ 500 hectares au niveau de Saint-Laurent-de-la-Salanque et de Canet-en-Roussillon.

